

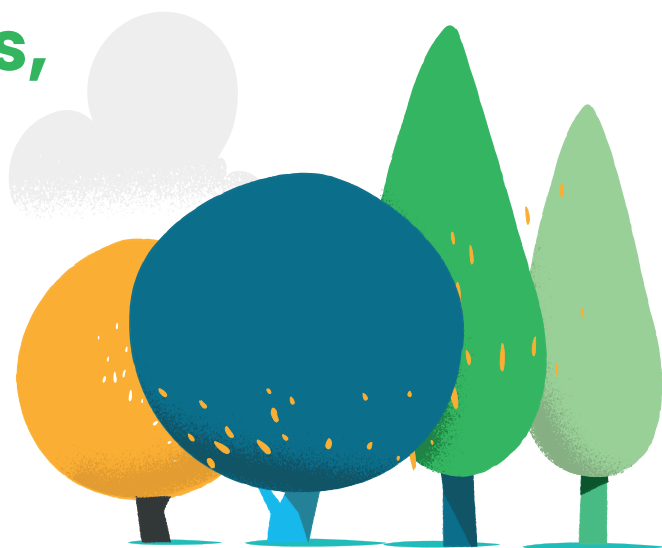


Protégez les espaces naturels remarquables de votre commune !



Préserver ses espaces naturels, de nombreux avantages !

Retrouvez dans ce document
des réponses concrètes
à des idées reçues et des
témoignages d'élus !



Vous souhaitez préserver votre patrimoine naturel ou paysager et mettre en valeur ses éléments remarquables ? Pouvoir offrir un cadre de vie préservé à long terme aux habitants de votre commune ? Contribuer à la sauvegarde d'espèces en voie de disparition ? Permettre l'accès à des espaces protégés où les différents usages (randonnée, escalade, vélo, chasse, pêche...) sont conciliés avec les enjeux écologiques ? Atténuer les impacts de certains risques naturels, comme les inondations ou les canicules ?

Divers outils existent afin de répondre à ces objectifs, de la prise d'un arrêté préfectoral de protection à la création d'une réserve naturelle. La variété des outils permet de s'adapter à la nature du site que l'on souhaite préserver, en cohérence avec son projet de territoire.

Le rôle des collectivités est ici essentiel : s'il existe des politiques européennes, nationales et régionales pour orienter la préservation de la nature, la réussite de la mise en place d'un outil de préservation du patrimoine naturel repose en grande partie sur la volonté politique locale et l'adhésion des habitants du territoire.

Idée reçue

1

« C'est une mise sous cloche du territoire, encore un espace naturel dont on ne pourra pas profiter comme on l'entend ! »

La création d'un espace protégé constitue un projet partagé, sans mise sous cloche

En réalité, la mise en place d'un outil de protection constitue une occasion précieuse de rassembler l'ensemble des acteurs (notamment les collectivités territoriales) afin de discuter des enjeux du territoire. C'est pour eux la possibilité de se réapproprier l'espace et la nature qui les entourent, découvrir leur richesse, leur diversité mais aussi leur fragilité. Cela peut entraîner la volonté de conserver ce patrimoine local, qui constitue une identité mais aussi une fierté. Les acteurs territoriaux peuvent alors décider de concilier les enjeux de préservation de la nature avec les activités humaines. La grande variété d'outils de protection permet d'adapter l'encadrement de ces dernières. La réglementation est élaborée en concertation avec l'ensemble des parties prenantes en prenant en compte au mieux les volontés de chacune. Les activités humaines peuvent donc y perdurer selon certaines modalités.

Seulement
0,01%

du territoire français est concerné par des espaces protégés où seule la recherche scientifique est tolérée



87%

des réserves naturelles sont accessibles au public

réglementant et encadrant diverses activités



Les concertations préalables à la mise en place d'un outil de protection du patrimoine naturel permettent une adaptation territoriale de l'outil choisi, ainsi que sa meilleure acceptation par les acteurs. Cet ancrage territorial est essentiel pour garantir la réussite du projet de protection. De plus, pour permettre la continuité d'un dialogue territorial, en fonction de l'outil mis en place, un comité réunissant les parties prenantes peut être créé pour suivre la gestion du site et s'exprimer sur sa trajectoire.

Même si la collectivité territoriale n'est pas à l'initiative d'un projet de protection, son implication dans le comité de suivi est possible. Ce regard assuré par la collectivité territoriale garantit ainsi la prise en compte des connaissances et des savoir-faire des populations locales.

¹ Aires protégées : halte aux idées reçues ! France Nature Environnement, 2026.

Réglementation des réserves intégrales au sein des parcs nationaux : Lauvitel, Roche Grande, îlots de Port-Cros et Arc-Châteauvillain.

² 16 bonnes raisons d'avoir une réserve naturelle sur son territoire, RNF, janvier 2019.



« Les habitants du secteur n'ont pratiquement aucune contrainte. Les bergers peuvent continuer à garder leurs troupeaux, avec une sensibilité différente, et les chasseurs et pêcheurs continuent à exercer leurs activités. Les chasseurs sont en relation avec la Réserve naturelle régionale (RNR) des Gorges de Daluis et l'animation Natura 2000, qui participent au comptage d'espèces, et nous coordonnons ensemble leur gestion notamment celle des grands cervidés. Un dialogue constructif est instauré entre les responsables de la réserve, les élus et la population. Il y a une bonne entente avec la RNR, ce qui permet de mener des actions communes. »

– Guy Maunier, maire de Daluis, ancien secrétaire de la Fédération des chasseurs des Alpes-Maritimes et président de la société de chasse de Daluis.

Idée reçue

2

« Protéger la nature coûte cher, cela rajoute encore un dispositif à gérer et ne rapporte rien ! »

Les outils de protection apportent des avantages économiques et écosystémiques

Les espaces naturels protégés contribuent au développement économique local. Ils permettent une valorisation de l'image du territoire et, par la préservation des ressources, ils peuvent bénéficier aux activités agricoles et de pêche.

Au niveau Européen les sites Natura 2000 ont contribué à soutenir

12 M.

d'emplois à temps plein



dont

1,5 M.

dans l'agriculture

chaque année entre 2006 et 2008 ⁴

8 M.

d'emplois soutenus grâce à Natura 2000

En revanche, il en coûterait : 50 Milliards d'euros à l'année. si la politique Natura 2000 et celle liée à la préservation de la biodiversité n'était pas pleinement mise en œuvre.

Des aides financières sont mises en place afin d'encourager les communes à s'engager dans la protection de leurs espaces naturels. C'est le cas de la dotation aménités rurales, instaurée par la loi de finance de 2019. Elle vise à « reconnaître et valoriser davantage les services environnementaux rendus par les communes rurales au bénéfice de l'ensemble de la nation en termes de maintien des réservoirs de biodiversité, des puits de carbone, des paysages et tous services rendus par les écosystèmes ». Dotée de 100 millions d'euros en 2024, elle peut être utilisée par les communes bénéficiaires pour réaliser un diagnostic de la biodiversité communale, élaborer le plan de gestion d'un espace naturel protégé, ou encore mettre en place des actions de gestion (par exemple de la fréquentation).

Un autre bénéfice indirect de la mise en place d'une protection sur un espace naturel est l'évitement ou la réduction du coût des conséquences du changement climatique.

³ **Aires protégées : halte aux idées reçues !** France Nature Environnement, 2026.

⁴ **Les avantages économiques du réseau Natura 2000**, Institute for European Environmental Policy, 2011.

⁵ **Estimating the overall economic value of the benefits provided by the Natura 2000 network**, Institute for European Environmental Policy, 2011.

⁶ **The costs of not implementing the environmental acquis**, European Commission Directorate-General Environment, 2011.

⁷ **Les communes bénéficiaires** sont celles couvertes par des aires protégées et des zones de protection forte.

Préserver une zone humide =

5 x

moins cher

que de compenser la perte de ses services : filtration, épuration...



« La commune bénéficie de la dotation aménités rurales. En effet, notre commune est concernée sur son territoire par : un PNR, un site classé, deux sites N2000, et la RNR de Saint-Maurin. Cela se traduit par un triplement de notre dotation par rapport à la première année où on nous l'a octroyée, en 2023. Cette reconnaissance étatique du coût de la gestion environnementale et cette aide associée nous permettent de mieux envisager des travaux et aménagements de nos sites remarquables. »

- Michèle Bizot-Gastaldi, maire de La Palud-sur-Verdon entre 1988 et 2026

« Ce n'est pas la peine de protéger les espaces de nature, ils sont déjà dans un état correct et on n'en a pas besoin de davantage ! »

Les outils de protection permettent de conserver des espaces de nature à partager pour un cadre de vie de qualité pendant des générations

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur regorge d'espaces naturels remarquables, au patrimoine biologique riche.

Dans un contexte d'urbanisation croissante, mettre en place des outils de protection permet d'assurer la conservation de ces espaces sur le long-terme.

Ces derniers contribuent souvent au caractère exceptionnel d'un territoire, le faisant rayonner à une échelle plus large. Préserver ces lieux, c'est aussi bien sûr s'assurer de leur transmission aux générations futures.

⁸ CGDD, 2010.

⁹ Enquête Unep – Ifop, 2019.

85%

des Français considèrent comme importante la proximité avec un espace vert

Pour beaucoup, il est essentiel de pouvoir bénéficier d'une zone de nature et de tranquillité permettant de se ressourcer, en opposition aux zones très fréquentées de la ville. Les espaces naturels offrent aux habitants et aux visiteurs un environnement privilégié pour les activités de pleine nature (jogging, escalade, vélo, pêche, chasse...).

Ils constituent des lieux d'apprentissage et de loisirs, jouant ainsi un rôle récréatif important. Outre les activités de plein air, les espaces naturels permettent les rencontres : activités culturelles, sportives, rendez-vous familiaux... ces lieux bénéficient donc également à la vie sociale des visiteurs.



© Xavier Bletterie

« La forêt du Fugueiret présente un fort intérêt écologique par la diversité de ses habitats et la présence de secteurs boisés à fort potentiel de naturalité. Dans un contexte de forte pression et d'artificialisation sur ce secteur, il apparaissait important de renforcer durablement la protection de ce site remarquable. L'Obligation Réelle Environnementale (ORE) du Fugueiret, portant sur 15 hectares, a ainsi été co-signée en septembre 2025 entre la commune de Valbonne Sophia Antipolis et le CEN PACA, pour une durée de 99 ans. Cet engagement vise à garantir la préservation des milieux naturels du site sur le long terme, notamment en limitant toute atteinte ou artificialisation des sols. La notice de gestion du Fugueiret permettra également un programme d'actions hiérarchisées en faveur des habitats et des espèces et de l'accueil raisonné du public. »

– Elisabeth Deborde, première adjointe au maire de Valbonne.

Pour vous aider dans votre démarche de préservation de vos espaces naturels

L'ARBE (Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement) Sud et l'ARB Occitanie ont élaboré avec de nombreux partenaires **un guide complet sur les outils de protection du patrimoine naturel**.

Ce dernier répertorie l'ensemble des outils de protection existants et vous donne accès à toutes les informations pour avoir un avis éclairé sur l'outil de protection le plus pertinent pour votre espace naturel.

Cette plaquette a été réalisée avec la participation de la Région Sud, la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, la DDTM06, la DDT04, la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), le Parc naturel régional du Luberon et l'ARB Occitanie.

Retrouvez le guide en ligne, ainsi que l'ensemble des contacts des structures de niveau régional ou local qui peuvent vous accompagner dans votre projet en scannant ce QR-code.



Scannez-moi



AGENCE RÉGIONALE
**BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT**
Naturellement Sud

22, rue Sainte-Barbe - 13205 Marseille Cedex 01 - www.arbe-regionsud.org
04 42 90 90 65 - Siret 251 301 099 00049 - APE 8411 Z

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



**FRANCE
NATION
VERTE** >
Agir • Mobiliser • Accélérer


**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*